

La tombe de Simmel dans l'obscurité

Ruine ou occasion de mémoire ?

Qu'est-ce qui rappelle le philosophe et sociologue Georg Simmel (1858-1918) à Strasbourg, la ville où il mourut et où, il y a quatre-vingt-dix ans, il obtint une chaire universitaire ? Malgré tous les efforts possibles, personne ne pourrait trouver sa tombe lors d'une visite au cimetière de Cronenbourg où il repose. Une lecture scrupuleuse de chaque nom gravé sur les pierres tombales n'aiderait guère, car ce n'est pas seulement la dépouille de Simmel qui y est enterrée, mais aussi, pourrait-on dire, sa pierre tombale. En effet, cette dernière est recouverte par un lierre touffu qui empêche tant de déchiffrer le nom du sociologue que de reconnaître qu'il s'agit d'une tombe. Il n'y a nulle part de plaque commémorative à son nom.

L'état d'abandon dans lequel se trouve la tombe de Simmel semble évoquer une ruine : c'était d'ailleurs le sujet de l'un de ses essais¹. En suivant son exemple, on pourrait remarquer que l'équilibre entre matière d'un côté et volonté formatrice de l'esprit, qui, au début, caractérisait la structure architecturale de la tombe, a disparu suite à l'action des forces et nécessités

de la nature. Dans le cas d'un bâtiment en ruine, on assiste, selon Simmel, à la formation d'une nouvelle unité qui mêlerait la volonté humaine avec l'activité inconsciente de la nature. Pourtant, la tombe de Simmel ne construit pas une nouvelle totalité, mais plutôt un déséquilibre, car la nature (représentée par le lierre) prend le dessus en cachant les signes, aussi bien ceux de l'activité que ceux de la présence humaine.

Il est difficile de déterminer en toute certitude les raisons de cette inattention. On pourrait l'attribuer au hasard, à la méconnaissance ou bien à une négligence peu fortuite. En effet, Simmel était allemand et pour cette raison il ne fut, peut-être, pas particulièrement aimé par ceux qui, en Alsace, ne le connaissaient pas pour ses œuvres. De plus, il était d'origine juive et, même s'il ne pratiqua jamais cette religion, cette condition fut souvent prétextée pour gêner sa carrière universitaire et il est permis de se demander si elle n'a pas contribué implicitement à faire obstacle au témoignage matériel de la présence de Simmel après sa mort. Cependant,



La tombe de Georg Simmel à Cronenbourg : la stèle, qui a souffert des atteintes du temps, est tombée en se brisant il y a quelques années et a été retirée. Il ne subsiste que la dalle, et il faut écarter le lierre pour découvrir un nom...



peut-on vraiment se borner à désigner Simmel comme Allemand ou comme Juif? N'y a-t-il pas, dans ses réflexions, des aspects qui le caractérisent plutôt comme Européen? Et cette dernière appartenance ne devrait-elle pas être signalée symboliquement, surtout ici à Strasbourg, par un soin particulier réservé à sa dalle funéraire?

Par rapport à sa biographie, la condition de Simmel pourrait être décrite presque comme celle d'une personne doublement étrangère. Il l'était en sa propre patrie, c'est à dire en Allemagne, où l'on chercha à le mettre en marge de la vie académique pour sa méthode antisystématique et sous prétexte de son origine juive, et il faut ajouter que cela lui arriva malgré son succès public comme intellectuel et comme professeur. Ses cours à Berlin étaient très suivis et parmi ses étudiants il y avait de nombreux étrangers. Ensuite, après sa mort, il devint un étranger en Alsace lorsque, à la fin de la Première Guerre mondiale, cette région redevint française. D'une certaine manière, cela peut paraître bizarre puisqu'il considérait l'enjeu de l'appartenance de l'Alsace à la France ou à l'Allemagne comme quelque chose de secondaire². Cet enjeu ne représentait, selon Simmel, qu'un exemple du particularisme très nuisible qui existait en Europe lors de la Première Guerre mondiale, du même genre que celui du Tyrol, par rapport auquel, à son avis, il était indifférent de savoir s'il devait appartenir à l'Italie ou à l'Autriche. Il critiquait surtout la cécité des États européens qui, occupés par leurs luttes intestines, n'arrivaient pas à comprendre que, à la fin de la guerre, le seul vainqueur aurait été les États-Unis, lesquels à travers la fourniture d'armes à l'une des parties adverses visaient avant toute chose l'affaiblissement de l'Europe du point de vue économique et politique.

Est-ce qu'on ne risque donc pas, par la négligence plus ou moins fortuite qui caractérise sa tombe, d'oublier Simmel en tant que penseur européen? Au delà des discutables argumentations à l'origine de la position initiale d'acquiescement de Simmel face au déclenchement de la Première Guerre mondiale³, je me demande si, compte tenu de sa vision prémonitoire concernant les consé-

quences de l'un des grands problèmes de l'Europe, à savoir le particularisme, on ne devrait pas lui accorder, à Strasbourg, quelque signe de distinction tangible, qui puisse contribuer à garder sa mémoire. D'autant plus que, encore aujourd'hui, les particularismes menacent constamment l'unité de l'Europe en divisant ses membres aussi bien sur des questions de politique étrangère que sur les enjeux législatifs intérieurs. En témoignent les différentes positions des États au sujet de la guerre en Irak, et l'échec du projet de constitution européenne. Difficultés qui ont notamment inquiété la présidence de l'Union européenne à cause de la faiblesse qui en découle de l'Europe au niveau international.

En retournant au sujet initial on sait, bien entendu, que l'héritage spirituel ne passe pas forcément par les monuments et, en effet, personne ne croit qu'on devrait faire de la tombe de Simmel un lieu de pèlerinage touristique ou, pire, de vénération. Simmel était conscient que son héritage spirituel n'aurait pas été transmis intégralement à ses successeurs. Et il semblait ne pas le regretter. Il se rendait plutôt compte que plusieurs aspects de sa pensée auraient pu donner lieu à des développements ultérieurs⁴ dans différentes directions. Toutefois, nous savons que la présence ou non de signes concrets ostensibles n'est pas indifférente. Autrement, comment s'expliquer pourquoi, par exemple, après la chute du mur de Berlin et la fin du système communiste, partout, en Europe de l'Est et dans l'ex-Union soviétique, on s'est hâté de faire tomber les statues de Lénine et les différents symboles de ce monde politique-là.

Faire de la tombe de Simmel un lieu de mémoire bien reconnaissable, en soignant, par exemple, sa pierre tombale ou en ajoutant une plaque commémorative, pourrait donc représenter l'occasion de mettre l'accent sur certaines valeurs qu'il incarne par son œuvre et par sa pensée et qui, à Strasbourg, pourraient prendre de nouvelles significations. D'abord, l'avertissement, déjà rappelé, contre les risques de particularisme en Europe. Ensuite, en se rapportant à son analyse de la figure de l'étranger⁵, et du cas particulier du Juif: il faut en effet signaler un deuxième

message, à savoir la considération de l'étranger comme une possibilité d'enrichissement, comme «pont»⁶ pour rejoindre des réalités diverses, dont l'intégration ne doit pas être forcément synonyme d'homologation à un modèle dominant. Et finalement, en envisageant l'anti-dogmatisme et le relativisme non sceptique⁷ de sa méthode et de sa théorie de la connaissance, toujours attentive aux aspects individuels des phénomènes envisagés, nous pourrions mettre en évidence un dernier message: celui d'une tolérance qui, aussi bien au niveau social que politique, soit respectueuse des différences individuelles, et, au sens large, des minorités.

La mise en relief de ces derniers aspects de la pensée de Simmel répondrait, finalement, au concept d'immortalité, dégagé de celui de la religion, qu'il décrit dans son essai sur la métaphysique de la mort⁸. Il s'agit du sens de la vie qui s'accomplit par le détachement des contenus spirituels hors des éléments organiques, que la mort rend possible. Elle n'est pas, en fait, selon Simmel, une simple fin, une coupe soudaine, mais plutôt une forme, une condition incontournable de l'existence, en vue de laquelle les personnes agissent et façonnent les contenus de leur vie. En dernier lieu, si c'est grâce à la mort que les contenus spirituels acquièrent et figent leur signification après la fin de la vie organique, il revient sans aucun doute à ceux qui restent de décider d'hériter ou non de ces contenus en les faisant survivre dans la mémoire.

Notes

1. Cf. G. Simmel, *Die Ruine*, in Id. *Philosophische Kultur*, Leipzig 1919, p. 125-133; actuellement in G. Simmel, *Mélange de philosophie relativiste*, in GSG vol. 19, C. Papilloud, A. Rammstedt u. P. Watier (dir.), Frankfurt a. M. 2002, p. 242-248.
2. Cf. G. Simmel, *America und Europa. Eine weltgeschichtliche Betrachtung*, in Id. GSG (Georg Simmel Gesamtausgabe), vol. 13, K. Latzel (dir.), Frankfurt a. M. 2000, p. 136-142.
3. Cf. G. Simmel, *Der Krieg und die Geistigen Entscheidungen. Reden und Aufsätze*, Duncker & Humblot, München/Leipzig 1917, maintenant in GSG 16, G. Fitzi et O. Rammstedt (dir.), Frankfurt a. M. 1999. Pour une considération critique des écrits sur la guerre de Simmel, cf. P. Watier, *G. Simmel, l'individualité, la communauté et la guerre*, et A. Hahn, *Mort et civilisation chez Simmel*, in *Georg Simmel et les sciences humaines*, O. Rammstedt et P. Watier (dir.), p. 221-240 et p. 211-220.
4. Cf. G. Simmel, *Aus dem nachgelassenen Tagebuch*, in *Fragmente und Aufsätze aus dem Nachlass und Veröffentlichungen der letzten Jahren*, G. Kantorowicz (dir.), München, 1923.
5. Cf. G. Simmel, *Excursus sur l'étranger*, in *Sociologie* (chapitre IX), trad. L. Deroche et S. Muller, Paris, Puf, 1999, p. 663-668 et F. Raphael, «L'Etranger de Simmel», in *Georg Simmel, la sociologie et l'expérience du monde moderne*, P. Watier (dir.), Paris, Méridiens Klincksieck, 1986, p. 257-285.
6. Cf. G. Simmel, *Pont et porte*, in *La tragédie de la culture*, trad. S. Corneille et P. Ivernel, Paris, Rivages, 1988, p. 159-166.
7. Cf. L. Deroche, *Simmel et la modernité*, (en particulier le I chapitre), Paris, 1997.
8. Cf. G. Simmel, *La métaphysique de la mort*, in *La tragédie de la culture*, loc. cit., p. 167-176.